



## Déclaration liminaire du SNALC au CTA du 6 novembre 2020

Monsieur le Recteur, les personnels de l'Education nationale n'en peuvent plus. Les dernières décisions de notre ministère, prises au dernier moment, bien souvent annoncées par médias interposés, ont jeté de l'huile sur le feu et ont été perçues comme une marque de mépris supplémentaire par les personnels.

D'abord, il y a eu ce refus de leur accorder un temps pour se retrouver et préparer ensemble l'accueil des élèves et cet hommage tronqué, réduit à une simple minute de silence, à Samuel Paty, notre collègue professeur d'histoire-géographie-enseignement moral et civique, assassiné pour avoir fait son travail, pour avoir rempli la mission que l'Etat lui avait confiée. Il n'est pas possible de prétexter qu'il s'agissait d'éviter les attroupements devant les établissements scolaires dans le cadre du plan Vigipirate renforcé ou du protocole sanitaire : les élèves s'attroupent, bien souvent accompagnés de leurs parents, devant les écoles, les collèges, les lycées, aux horaires d'entrée et de sortie, peu importe l'heure, en attestent les nombreuses photos qui circulent sur les réseaux sociaux en ce moment.

Ensuite, il y a eu le protocole sanitaire « renforcé », avec comme seule différence notable le port du masque à partir de 6 ans. Les personnels n'ont pas compris et ne comprennent toujours pas. La situation sanitaire se dégrade, notre pays est reconfiné, mais à l'école, il suffit de renforcer l'aération des salles et de limiter le brassage des élèves, comme on peut. Pourquoi le Ministre de l'Education nationale ne met-il pas en place ce qu'il avait annoncé dans son plan de continuité pédagogique de juillet dernier ? La circulation du virus est pourtant active. Le SNALC demande à Jean-Michel BLANQUER de tenir parole et de mettre en place l'hypothèse 1, avant qu'on ne soit obligé de recourir à l'hypothèse 2, c'est-à-dire fermer les établissements à l'échelle d'un cluster dont la taille risque d'être très importante. Les professeurs ne souhaitent pas qu'on en arrive là, bien au contraire. Ils savent combien cette situation serait préjudiciable pour leurs élèves. A ce sujet, le SNALC vous demande, Monsieur le Recteur, d'accepter les demandes qui ont été faites ou seront faites de

travailler en partie à distance, conformément à la page 6 du protocole sanitaire.

A quoi bon communiquer au sujet de ressources humaines de proximité, quand on refuse de prendre en compte les personnels vulnérables ? Le gouvernement demande que le télétravail s'applique le plus possible. Mais les enseignants vulnérables n'ont pas le droit de travailler à distance comme nous l'avons tous fait au printemps dernier et pourtant nous sommes de nouveau dans une situation comparable, et même dans une situation bien pire au regard du nombre de personnes hospitalisées. Les personnels vulnérables sont priés d'attendre le positionnement de la Fonction Publique alors que le Conseil d'Etat a suspendu le décret du 29 août et que c'est donc la liste du 5 mai 2020 qui doit servir de référence. Une semaine, c'est plus qu'il n'en faut pour être contaminé sur son lieu de travail, surtout avec le protocole sanitaire pseudo-renforcé. Il n'est pas étonnant que beaucoup de collègues soient angoissés. Sans parler de ceux qui s'inquiètent pour leurs proches vulnérables.

Les personnels de l'Education nationale sont à bout, Monsieur le Recteur. Ils n'en peuvent plus de devoir toujours se débrouiller avec les moyens du bord, de devoir s'acheter ce qui leur est nécessaire pour travailler, d'être sous-payés, de se voir imposer une 2<sup>ème</sup> heure supplémentaire moins rémunérée que la 1<sup>ère</sup>, de subir le jour de carence, de ne pas avoir une véritable médecine du travail, de savoir leur retraite menacée, de voir leurs droits se réduire avec la fin du paritarisme, de subir des réformes (collège, lycées) qui s'empilent et ne font que dégrader leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves, d'avoir toujours plus d'élèves dans leurs classes, hors éducation prioritaire, ce qui les empêche de s'en occuper comme ils le devraient et crée un mal-être toujours plus grand, de devoir faire face à une multitude de tâches chronophages qui n'ont souvent pas beaucoup de sens, de devoir supporter pressions voire agressions de la part d'un nombre croissant de parents ou d'élèves. Trop souvent ils sont bien seuls, n'ont pas le soutien ni la protection que leur doit pourtant leur hiérarchie. Combien de burn-out, de suicides, de meurtres, va-t-on encore tolérer avant de les prendre en considération ? Parce que nous en sommes là, ne nous voilons pas la face. Nous en sommes là et nous sommes las. Voilà l'atmosphère qui règne en ce moment dans les salles des maîtres ou les salles des professeurs.

Ce n'est pas le budget pour l'an prochain qui va rassurer le SNALC. Le second degré va encore subir une diminution de 2000 postes, la revalorisation salariale ne sera pas à la hauteur. Nous ne plaçons guère

d'espoir dans le Grenelle de l'Education. Comment le pourrions-nous, quand nous sommes régulièrement dénigrés dans les médias, sur les réseaux sociaux, parfois même par notre propre ministère ? Quand nous sommes traités de « preneurs d'otages » quand nous faisons grève, de « décrocheurs » à l'issue du 1<sup>er</sup> confinement, régulièrement de fainéants trop payés pour ce que nous faisons par beaucoup de nos concitoyens ?

Certes, Monsieur le Recteur, vos services préparent une note adressée à tous pour rappeler sur quels dispositifs de protection les personnels peuvent compter, et nous vous en remercions. Certes le ministère de l'intérieur vient de sortir une circulaire pour renforcer la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l'objet dans le cadre de leurs fonctions. Mais cela ne peut suffire pour que les enseignants reprennent confiance. Ils ont besoin de gestes concrets, de cohérence aussi. A quoi bon rendre un hommage national à Samuel Paty et priver ses pairs d'un hommage digne de ce nom la semaine suivante ? Pourquoi notre ministre n'arrête-t-il pas de faire dans les médias des discours qu'il ne tient pas par la suite ? Pour exemple et nous pourrions en citer d'autres, le 5 juin dernier, Jean-Michel BLANQUER déclarait sur Konbini : *« Si le virus est toujours là à la rentrée, il y aura toujours la règle de groupes restreints. Ce qui est favorable d'ailleurs, pédagogiquement. »* Et comment les enseignants doivent-ils réagir lorsqu'ils entendent le Premier ministre, le 22 octobre dernier, déclarer que « l'Education nationale, cette majorité l'a particulièrement choyée » ? A ce niveau du gouvernement, ce n'est pas juste de la maladresse.

En conclusion, le SNALC demande des conditions sanitaires suffisantes et en particulier les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives. Nous avons appris hier soir que Monsieur le Ministre avait pris de nouvelles positions concernant les lycées. Le SNALC demande que ces dispositions soient élargies aux collèges et aux écoles primaires qui le souhaitent, en garantissant là aussi que les enfants soient pris en charge les jours où ils ne sont pas en présence, dès que les parents en font la demande.

Conscient que c'est aussi par la pression unitaire que nous avons obtenu ces directives, le SNALC maintient son appel à la grève du 10 novembre, mais uniquement pour les écoles et établissements dans lesquels ces annonces resteraient lettres mortes.